DOSSIER D'INSCRIPTION AU CAP JEUNESSE

Dans ce dossier, vous retrouverez le formulaire d'inscription et le règlement intérieur du Cap Jeunesse.

JEUNE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

INSCRIPTIONS

Voici l'ensemble des documents à compléter et à fournir pour les inscriptions :

☐ *Compléter la fiche générale de renseignements.*
☐ *Fournir une photocopie des pages du carnet de santé (ou équivalent) comportant l'ensemble des vaccins obligatoires pour le jeune (cf. Fiche générale de renseignements) ou un certificat médical de contre-indication le cas échéant.*
☐ *Fournir le PAI, le protocole médical d'administration et une autorisation écrite des parents en cas d'allergie ou d'asthme.*

☐ *Compléter la fiche d'inscription du Cap Jeunesse.*
☐ *Prendre connaissance du règlement intérieur du Cap Jeunesse.*

HORAIRES D'OUVERTURE ET CONTACT

MAIRIE :

Lundi : 13h30 – 18h
Mardi, vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
Jeudi : fermée au public
Samedi : 10h – 12h

Tél : 02 54 03 49 00
Mail : mairie@reuilly.fr
Site : https://www.reuilly.fr

MEDIATHEQUE :

Du 1er septembre au 30 juin :
Mardi et vendredi : 10h – 12h / 15h30 – 18h
Mercredi : 14h30 – 18h
Jeudi et samedi : 10h – 12h
Du 1er juillet au 31 aout :
Mardi, jeudi et vendredi : 10h – 12h / 15h – 18h

Tél : 02 54 21 79 67
Mail : mediatheque@reuilly.fr

CENTRE DE LOISIRS :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi en période de vacances scolaires : 7h15 – 18h15
Accueil de 7h15 à 9h30 le matin et de 13h30 à 14h l'après-midi
Départ à 12h le matin et entre 16h et 18h15 l'après-midi

Tél : 02 54 49 28 61
Mail : clsh@reuilly.fr

MENTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DE DONNEES PERSONNELLES

LES SERVICES DE LA MAIRIE

La mairie de Reuilly est destinataire de ces données dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription périscolaire et seront traitées dans le logiciel de gestion « Concerto » d'Arpège.

Les données sont conservées pendant 5 années à compter du début de l'année scolaire concernée par l'inscription. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à la mairie de Reuilly par mail à mairie@reuilly.fr ou par courrier à Mairie de Reuilly, 6, place des Écoles, 36260 Reuilly.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

CODE DES PROFESSIONS ET DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Code*	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYÉS	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITÉS	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

** Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche générale de renseignements.*

Allocations Familiales Caf de l'Indre

Communauté de Communes du Pays d'Issoudun
République Française • Départements de l'Indre et du Cher

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
Liberté Égalité Fraternité

Région Centre-Val de Loire

Ville de Reuilly

FICHE GÉNÉRALE DE RENSEIGNEMENTS

Cette fiche générale de renseignement est à l'attention de la mairie de Reuilly.

ENFANT/JEUNE

Nom de famille : _____ Nom d'usage : _____ Sexe : F ☐ M ☐

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ____ / ____ / _____ Lieu de naissance (ville et département) : _____

REPRESENTANTS LEGAUX

☐ MERE ☐PERE ☐TUTEUR

M. ☐ Mme ☐ Nom de famille : _____ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Domicile de l'enfant/jeune : Oui ☐ Non ☐ Code de la catégorie socio-professionnelle (cf. p. principale du dossier) : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

Adresse mail : _____ @ _____

☐ MERE ☐PERE ☐TUTEUR

M. ☐ Mme ☐ Nom de famille : _____ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Domicile de l'enfant/jeune : Oui ☐ Non ☐ Code de la catégorie socio-professionnelle (cf. p. principale du dossier) : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

Adresse mail : _____ @ _____

TIERS DELEGATAIRE (personne physique ou morale) LIEN AVEC L'ENFANT/JEUNE : _____

M. ☐ Mme ☐ Nom de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'usage : _____ Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Domicile de l'enfant/jeune : Oui ☐ Non ☐ Code de la catégorie socio-professionnelle (cf. p. principale du dossier) : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

Adresse mail : _____ @ _____

AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'enfant/jeune (personne physique ou morale)

M. ☐ Mme ☐ Nom de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'usage : _____ Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Domicile de l'enfant/jeune : Oui ☐ Non ☐ Lien avec l'enfant/jeune : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

Adresse mail : _____ @ _____

M. ☐ Mme ☐ Nom de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'usage : _____ Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Domicile de l'enfant/jeune : Oui ☐ Non ☐ Lien avec l'enfant/jeune : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

Adresse mail : _____ @ _____

PERSONNES MAJEURES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (et autorisées à venir chercher l'enfant/jeune à la fin d'une activité)

Nom : _____ Prénom : _____ Lien avec l'enfant/jeune : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

☐ À contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant/jeune à la fin d'une activité

Nom : _____ Prénom : _____ Lien avec l'enfant/jeune : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

☐ À contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant/jeune à la fin d'une activité

Nom : _____ Prénom : _____ Lien avec l'enfant/jeune : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

☐ À contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant/jeune à la fin d'une activité

Nom : _____ Prénom : _____ Lien avec l'enfant/jeune : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

☐ À contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant/jeune à la fin d'une activité

NOM et Prénom de l'enfant/jeune : _____ Date de naissance : ___ / ___ / _____

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

VACCINATION (se référer au carnet de santé ou au certificat de vaccinations de l'enfant/jeune)

	VACCIN	DATE DU DERNIER RAPPEL
Vaccins obligatoires	Diphtérie	
	Tétanos	
	Poliomyélite	
Vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018	Hépatite B	
	Rubéole-Oreillons-Rougeole	
	Coqueluche	
	Haemophilus Influenzae	
	Pneumocoque	
	Méningocoque C	

Si l'enfant/jeune n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

ALLERGIES

Asthme : Oui ☐ Non ☐

Médicamenteuse : Oui ☐ Non ☐ *Si oui, préciser :* _____

_____

Alimentaire : Oui ☐ Non ☐ *Si oui, préciser :* _____

_____

Autre allergie : _____

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir : _____

_____

Si l'enfant/jeune souffre d'une allergie, joindre le PAI, le protocole d'administration et l'autorisation écrite des parents.

MALADIES ET TRAITEMENTS

L'enfant/jeune suit-il un traitement à ce jour ? Oui ☐ Non ☐
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boites de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant). Aucun traitement ne pourra être donné sans ordonnance.

L'enfant/jeune a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Oui ☐ Non ☐	Varicelle	Oui ☐ Non ☐	Angine	Oui ☐ Non ☐
Rhumatisme articulaire aigu	Oui ☐ Non ☐	Scarlatine	Oui ☐ Non ☐	Coqueluche	Oui ☐ Non ☐
Otite	Oui ☐ Non ☐	Rougeole	Oui ☐ Non ☐	Oreillons	Oui ☐ Non ☐

L'enfant/jeune présente-t-il des difficultés de santé particulières (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, …) ? Oui ☐ Non ☐
Si oui, préciser les dates et les précautions à prendre : _____

_____

_____

_____

NOM et Prénom de l'enfant/jeune : _____ Date de naissance : ___ / ___ / _____

RECOMMANDATIONS UTILES

Indiquer ici toutes les recommandations que vous jugerez importantes concernant l'enfant/jeune (porte-t-il des lunettes, des prothèses dentaires ou auditives, mouille-t-il son lit ? …)

_____

_____

_____

MEDECIN TRAITANT

Nom du médecin traitant : _____ Téléphone : _____

AUTORISATIONS

J'autorise que mon enfant soit filmé, enregistré ou photographié en vue d'une diffusion sur un support :

- dédiée à l'école (blog de l'école) : Oui ☐ Non ☐
- de la commune de Reuilly (feuillet « Les élus vous informent, site internet, etc …) : Oui ☐ Non ☐

J'accepte que mon adresse (postale et mail) soit utilisée :

- par la mairie de Reuilly et ses services, uniquement dans le cadre des activités scolaires et périscolaires (informations liées aux inscriptions pour les vacances au centre de loisirs, à la cantine scolaire et à l'accueil avant et après la classe, etc …) : Oui ☐ Non ☐

☐ J'autorise le responsable de la cantine scolaire ou du centre de loisirs à administrer un traitement médical (uniquement dans le cadre d'un PAI ou d'une maladie ponctuelle et avec une autorisation signée des parents) et à prendre, le cas échéant, toutes dispositions d'urgences (appel des services d'urgence pour hospitalisation, interventions chirurgicales, …) rendue nécessaire par l'état de l'enfant/jeune.

☐ J'autorise que mon enfant soit transporté dans le cadre des sorties scolaires et périscolaires.

☐ J'autorise que mon enfant pratique des activités physiques et sportives (y compris des activités de baignade).

☐ Je m'engage à informer la mairie de Reuilly de tout changement qui surviendrait en cours d'année.

☐ J'atteste, sur l'honneur, l'exactitude des informations renseignées sur cette fiche générale de renseignements.

Date : ____ / ____ / _____ Signatures des représentants légaux :

NOM et Prénom de l'enfant : _____ Date de naissance : ___ / ___ / _____

INSCRIPTION AU CAP JEUNESSE (ACTIVITÉS POUR LES 12-17 ANS)

Cette fiche de renseignements est à l'attention de la mairie de Reuilly.

JEUNE

RAPPEL DE L'IDENTITE

Nom de famille : _____ Nom d'usage : _____ Sexe : F ☐ M ☐

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ____ / ____ / _____

REPRESENTANT LEGAL

RAPPEL DE L'IDENTITE

M. ☐ Mme ☐ Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Adresse mail : _____ @ _____

AUTORISATION PARENTALE POUR LES PLUS DE 12 ANS

Les jeunes ont la possibilité de partir par leurs propres moyens après les activités. En cochant la case ci-dessous, vous déchargez l'équipe des animateurs de toutes responsabilités après le départ du jeune.

☐ J'autorise mon enfant à partir par ses propres moyens après les activités du Cap Jeunesse et décharge l'équipe d'animation.

REGIME SOCIAL

Régime social : Caisse d'allocations familiales ☐ MSA ☐ Numéro allocataire : _____ Quotient Familial : _____ €

☐ Je m'engage à informer la mairie de Reuilly de tout changement qui surviendrait en cours d'année.

☐ J'atteste, sur l'honneur, l'exactitude des informations renseignées sur cette fiche générale de renseignements.

☐ J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur du Cap Jeunesse.

Date : ____ / ____ / _____ Signatures des représentants légaux :

Signatures du jeune :

RÈGLEMENT INTERIEUR DU CAP JEUNESSE (ACTIVITÉS POUR LES 12-17 ANS)

Ce règlement est à l'attention des parents et des jeunes.

PREAMBULE

Le présent règlement intérieur concerne le fonctionnement du Cap Jeunesse, activités à destination des 12-17 ans. C'est un service municipal proposé aux familles pour les vacances scolaires. Nos actions auprès des jeunes sont inscrites dans un projet pédagogique validé par la mairie et par la direction départementale de la jeunesse et des sports. La responsable du Cap Jeunesse est Mme MALOT Florence dans sa qualité de responsable de pôle Enfance et Jeunesse.

ARTICLE 1 : FONCTIONNEMENT

Les activités s'adressent aux jeunes de 12 à 17 ans des collèges et lycées. Sont prioritaires les jeunes résidant sur la commune. Elles se déroulent pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, du mois de juillet et d'automne.

ACTIVITÉS :

Les activités proposées participent à plusieurs objectifs :

- Animer et territorialiser un projet à destination des jeunes.
- Valoriser et favoriser la participation des jeunes.
- Encourager la prise de responsabilités des jeunes.

ENCADREMENT :

Le taux d'encadrement de l'activité proposée est régi par la règlementation de la Jeunesse et des Sports des accueils collectifs de mineurs. Soit 1 animateur pour 12 jeunes.

Lors des activités extérieures, la municipalité s'assurera au préalable de la qualification de l'intervenant.

L'intervenant est responsable des jeunes mineurs dès leur arrivée sur le lieu de rendez-vous, à l'heure prévue et jusqu'au moment où ils quittent l'activité. Pour toute action mise en place, les jeunes mineurs peuvent venir et repartir par leurs propres moyens, sans surveillance, ni accompagnateur. Pour cela, une autorisation parentale est à compléter via la fiche d'inscription. Les jeunes qui n'ont pas 12 ans ne peuvent pas repartir seuls. Ils doivent être récupérés par l'autorité parentale ou une autre personne majeure identifiée sur la fiche générale de renseignements.

HORAIRES :

L'accueil des jeunes au Cap Jeunesse peut se faire :

- à la journée de 8h à 17h30. Les jeunes peuvent arriver de 8h à 9h30.
- à la demi-journée de 13h30h à 17h30. Les jeunes peuvent arriver de de 13h30 à 14h.

Selon les besoins des activités proposées, des horaires différents d'arrivée et de retour peuvent être communiqués.

A son arrivée le jeune doit s'inscrire sur une fiche de présence. Celle-ci permet à l'intervenant de s'assurer des effectifs et des allers-retours des jeunes. Chaque jeune doit notifier son départ à l'équipe et noter l'heure sur la fiche de présence.

Pour l'accueil des jeunes sur la journée, un panier-repas fourni par les familles est demandé.

LIEU :

Le point de rassemblement sera communiqué selon le calendrier des activités. Le groupe pourra ensuite se déplacer pour faire les activités sur différents sites : la Plaine de jeux du Cluzeau, la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT, la salle des fêtes, la médiathèque, la Maison de Reuilly, le square et la maison Paul Surtel, le square, le verger et la maison des Tournelles, le théâtre des vignes,

l'Espace Naturel Sensible des Prairies de l'Arnon, etc… Le groupe peut également se déplacer à l'extérieur de Reuilly avec un déplacement en mini-bus.

ARTICLE 2 : MODALITÉ D'INSCRIPTION

Le fiche d'inscription au Cap Jeunesse peut être retirée au centre de loisirs ou en ligne sur notre site internet https://www.reuilly.fr rubrique : Cap Jeunesse. Les jeunes, dont cette fiche ainsi que la fiche générale de renseignements n'auraient pas été remplies, ne pourront être admis.

ARTICLE 3 : PAIEMENT

Le règlement des activités du Cap Jeunesse se fait par alimentation d'un compte-famille. Il peut être alimenté en mairie aux heures d'ouverture auprès de l'accueil ou sur l'espace personnel du Portail-Famille de la Communauté de Communes (accessible depuis https://www.reuilly.fr, rubrique : « En 1 clic » - Centre de loisirs). Si le compte-famille devient débiteur, les parents concernés recevront un message ou une lettre de rappel.

Le règlement du Cap Jeunesse pour les vacances scolaires se fait lors de l'inscription. Les désistements ne donneront pas lieu à un remboursement, sauf sur présentation d'un certificat médical.

ARTICLE 4 : HYGIENE ET SÉCURITE

Le Cap Jeunesse ne peut pas accueillir les jeunes malades, atteints d'une maladie contagieuse. Pour les autres problèmes de santé : les traitements en cours pourront être donnés par un animateur avec la présence de l'ordonnance du médecin et une autorisation écrite des parents. Un PAI devra être fourni en cas d'allergie ou d'asthme. Le Cap Jeunesse est pourvu d'un poste de soins et d'une trousse de soins lors des déplacements. Les soins donnés aux jeunes sont inscrits sur un registre.

Il est interdit :

- d'introduire pendant les activités tout objet dangereux (cutter, couteau, aiguille, briquet, pétard, etc …),
- de fumer à l'intérieur des espaces publics ou de consommer des produits illicites ou de l'alcool pendant les activités,
- toute forme de violence verbale et physique entre les jeunes et entre les jeunes et l'adulte référent,
- d'introduire des chiens, même tenus en laisse, dans les locaux.

Il est demandé :

- le respect mutuel des différences de chacun : entre les jeunes et avec l'adulte référent.
- le respect du matériel mis à disposition

Ces règles de vie sont établies avec les jeunes. Elles sont mises en place pour la sécurité et le bien-être de tous et concernent la participation et la discipline des jeunes. Les jeunes et les adultes doivent les respecter. Une mise au point avec le jeune, ses parents et la municipalité sera fait en cas de manquement. Une participation sera demandée en cas de dégradation volontaire du matériel et des locaux. Le jeune, responsable de ses actes, peut également intervenir personnellement dans la réparation des dégâts occasionnés.

ARTICLE 5 : REGLEMENT INTERIEUR

Toute inscription au Cap Jeunesse implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Fait à Reuilly, le vendredi 20 mai 2022

Yves GUESNARD
Maire de Reuilly
Conseiller Communautaire

TARIFS DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES DE REUILLY

Ces tarifs sont à l'attention des familles. Ils sont issus de la Décision n°2021-27 de la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun du 24 septembre 2021 et sont en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le tarif appliqué dépend du Quotient Familial et de la commune de domicile.

COMMUNE	QUOTIENT FAMILIAL	AU PASSAGE
MEMBRE DE LA CCPI	Moins de 766 €	0,87 €
	De 766 € à 965 €	1,17 €
	Plus de 965 €	1,54 €
HORS CCPI	-	1,75 €

CENTRE DE LOISIRS

Le tarif appliqué dépend du Quotient Familial et de la commune de domicile.

SITUATION	QUOTIENT FAMILIAL	½ JOURNÉE	JOURNÉE
MEMBRE DE LA CCPI	Moins de 566 €	1,53 €	3,10 €
	De 566 € à 765 €	1,98 €	4,20 €
	De 766 € à 965 €	2,67 €	5,70 €
	Plus de 965 €	3,52 €	7,20 €
HORS CCPI	-	4,00 €	8,00 €

CANTINE SCOLAIRE

Le tarif appliqué dépend si l'enfant est en maternelle ou en primaire.

CYCLE	REPAS
MATERNELLE	3,20 €
ÉLÉMENTAIRE	3,30 €
SERVICE (DANS LE CADRE D'UN PAI)	*1,20 €*

CAP JEUNESSE (ACTIVITÉS POUR LES 12-17 ANS)

Le tarif appliqué dépend du Quotient Familial et de la commune de domicile.

COMMUNE	QUOTIENT FAMILIAL	½ JOURNÉE	JOURNÉE
MEMBRE DE LA CCPI	Moins de 566 €	1,53 €	3,10 €
	De 566 € à 765 €	1,98 €	4,20 €
	De 766 € à 965 €	2,67 €	5,70 €
	Plus de 965 €	3,52 €	7,20 €
HORS CCPI	-	4,00 €	8,00 €

Fait à Reuilly, le mardi 28 décembre 2021

Yves GUESNARD
Maire de Reuilly
Conseiller Communautaire